



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## allocations de logement

Question écrite n° 4413

### Texte de la question

Alerté par de nombreux étudiants de la Côte-d'Or, M. François Sauvadet souhaiterait connaître les intentions de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie concernant sa politique à l'égard des jeunes étudiants qui ont des difficultés financières pour pouvoir réaliser leurs études. En particulier, il souhaiterait connaître ses intentions en matière d'allocations logement afin que les étudiants qui en ont besoin y aient réellement accès.

### Texte de la réponse

Lors de son discours de politique générale du 19 juin dernier, le Premier ministre a annoncé la mise en place d'un plan social étudiant. Le champ de ce plan social est très large puisqu'il couvre les différents secteurs de la vie de l'étudiant : logement, restauration, santé, citoyenneté, sport, culture... Les questions relatives au logement des étudiants et à l'allocation logement sont donc naturellement intégrées aux réflexions en cours. Une concertation approfondie est menée avec les organisations étudiantes représentatives, les mutuelles étudiantes, les présidents d'université, les syndicats, les parents d'élèves, dans le cadre de la table ronde « Etudiants » organisée par le ministère. Les autres ministères concernés (économie, finances et industrie, emploi et solidarité, défense, équipement, transport et logement, agriculture et pêche) seront associés au plan social étudiant et un rapport d'étape sera établi dans le courant de l'automne. Compte tenu de l'importance des questions traitées, le ministre envisage d'associer le Parlement à la discussion du plan social étudiant.

### Données clés

**Auteur :** [M. François Sauvadet](#)

**Circonscription :** Côte-d'Or (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 4413

**Rubrique :** Logement : aides et prêts

**Ministère interrogé :** éducation nationale, recherche et technologie

**Ministère attributaire :** éducation nationale, recherche et technologie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 octobre 1997, page 3382

**Réponse publiée le :** 8 décembre 1997, page 4505